

---

## Une charte en trois axes de recherche

Entretien avec Nicole Mathieu et Catherine Paix

Nicole Mathieu et Catherine Paix

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/strates/1159>

DOI : [10.4000/strates.1159](https://doi.org/10.4000/strates.1159)

ISSN : 1777-5442

### Éditeur

Laboratoire Ladyss

### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 1993

ISSN : 0768-8067

### Référence électronique

Nicole Mathieu et Catherine Paix, « Une charte en trois axes de recherche », *Strates* [En ligne], 7 | 1993, mis en ligne le 20 décembre 2005, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/strates/1159> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.1159>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# Une charte en trois axes de recherche

Entretien avec Nicole Mathieu et Catherine Paix

Nicole Mathieu et Catherine Paix

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Cette présentation reprend des moments d'une discussion réalisée au cours du premier trimestre 1993, qui a été soutenue par des questions de Michèle Petit, Françoise Plet et Marie-Claire Robic.

Pourquoi publier le projet scientifique d'un laboratoire ?

- 1 *L'an dernier, votre laboratoire a redéfini son projet autour de trois grands axes de recherches<sup>1</sup>. Pourquoi avez-vous souhaité publier ces textes ?*
- 2 **Nicole Mathieu** : Ces textes sont des matériaux qu'on met habituellement dans le tiroir, mais qui en fait méritent d'être publiés, pas seulement pour leur contenu, mais pour réfléchir sur cette étape, l'élaboration d'une problématique, sur le sens qu'elle prend pour organiser une communauté, pour faire qu'un lieu chargé de passé continue à rester créatif.
- 3 Le rôle de la revue STRATES, c'est de donner une visibilité du processus de recherche, à toutes les étapes. C'est pourquoi je souhaitais qu'on publie ces textes qui constituent une sorte de contrat, une nouvelle charte. Il est important de se référer à une série de mots et à des textes autour desquels s'organisent les pratiques d'un laboratoire.
- 4 **Catherine Paix** : Présenter cette étape, ces textes, a un sens externe et interne. Si on les publie, c'est pour ouvrir sur l'extérieur, intéresser d'autres gens à ce qu'on fait, appeler des confrontations, une pluridisciplinarité. Mais c'est aussi pour réfléchir sur ce qui cimente une communauté, ce qui fait la pérennité d'un labo et ses capacités de changement. Au-delà des individus, au-delà de la diversité, des différences, il y a quelque chose qui arrive à avancer, un lieu qui arrive à rester créatif.

- 5 Qu'est-ce qui fait que des laboratoires de recherche sont nécessaires ? Qu'est-ce qui fait qu'un labo s'impose comme entité, comme communauté ? La recherche se fait sur un terrain où des gens se retrouvent. Les problèmes auxquels on est confrontés sont très complexes. Les recherches qui sont fragmentées avancent chacune à leur rythme, mais nécessitent à un moment donné qu'on se pose collectivement des questions plus générales, qu'on évoque nos tâtonnements
- 6 **N. M. :** La recherche n'est pas que la juxtaposition de pensées brillantes. Sa reproduction ne se fait pas par le maître et ses disciples esclaves, qui reproduisent et exécutent. Elle se fait dans une tension entre les individus, entre les groupes. Comment mettre en œuvre cette tension ?
- 7 Qu'est-ce qui fait qu'un labo fonctionne ? C'est comme une énigme. A la limite, le fonctionnement de la recherche reste toujours une énigme. Comment des gens se mobilisent-ils, rentrent-ils en recherche ? Comment certains réussissent-ils, échangent-ils entre eux ? Comment innove-t-on, comment crée-t-on en recherche ?
- 8 On crée aussi quand on se donne une question qui dépasse sa propre capacité individuelle. Pour moi, le texte comme charte est un moyen, un outil de mobilisation interne, qui donne la mesure de la place de chacun dans quelque chose qui le dépasse.
- 9 Sans cela, il n'y a aucune chance à l'heure actuelle, parce qu'on est dans une période où les gens ont envie, tout le temps, d'embrasser à eux seuls la terre, ils se prennent pour des démiurges... Et on est aussi dans une période où on a vraiment besoin de questions énormes. Mais on ne les traitera pas seuls. Mais comment ? On ne peut pas faire travailler ensemble les gens qui n'en ont pas envie, le collectif ça se choisit. On ne le fait pas autoritairement.
- 10 Aujourd'hui, pour moi, les « axes », c'est ce qui peut donner chance à pérennité, à prolongement. Ça redonne l'identité, ça redéfinit de nouveaux dynamismes, ça permet à nouveau la communauté, ça lui donne une chance. Et ça donne une chance aux individus.
- 11 *En quoi est-ce un « renouvellement » ? Y a-t-il eu rupture ou continuité dans vos conceptions et vos pratiques de recherche ?*
- 12 **N. M. :** Dans ce laboratoire, il y a toujours eu une pluralité de regards, de terrains, d'angles d'approche, une logique du groupe qui n'est pas une logique d'homogénéité, d'unanimisme, d'école. Et le souci de la recherche collective, en un sens, ce n'est pas nouveau : dès l'origine du laboratoire, dans les années qui ont suivi 1968, c'était notre idée de la recherche CNRS. Ce qui importait alors, c'était une façon de faire de la recherche. C'était une éthique : la chasse à la hiérarchie, au mandarinate, à l'individualisme, à ceux qui ne tentaient pas d'organiser une équipe complexe, avec des gens de différents statuts - CNRS, universitaires. ITA et chercheurs étaient très liés, avec une place pour le métier de chercheur et une conception du profil des ITA qui n'était pas aussi technique. On décomposait le travail, on réfléchissait sur la manière dont on travaillait - individuellement ou en groupe. On ne rejetait pas l'idée d'héritage, on n'avait pas envie de faire quelque chose qui rompait.
- 13 Mais pour certaines équipes, il y avait déjà quelque chose de plus : la volonté de formuler une problématique commune.
- 14 **C. P. :** A l'origine, dans ce labo, il y avait aussi cette volonté de changer quelque chose, de se positionner autrement, sur le plan intellectuel. On se démarquait par rapport à la géographie traditionnelle, on partait vers quelque chose d'autre. Pour se faire accepter

par cette communauté en construction, le laboratoire, il fallait se positionner intellectuellement quand on présentait ses travaux. C'était plus que le regard croisé, c'était une posture par rapport à la géographie traditionnelle. On avait le souci d'avoir des problématiques : c'était une position qui allait contre une certaine géographie. Il y avait, sinon un courant de pensée, du moins des préoccupations qui amenaient des individus à être dans ce lieu.

- 15 **N. M. :** Ce souci n'était peut-être pas partagé par tous à cette époque. Puis cette formation s'est étoffée, a grandi, a attiré d'autres chercheurs. Il y a des gens dans le labo qui ont manqué ce temps post 68. Et cela a rendu d'autant plus nécessaire de problématiser, de spécifier des thématiques.
- 16 Ainsi 1984 a marqué un stade supplémentaire : il y a eu une tentative de concilier des pensées, des approches, par un texte qui opérait des renversements, des progressions.
- 17 En géographie, on a trop tendance à dire : je fais de la quantitative, de la géographie sociale, etc. En fait quand on promeut une école, on promeut un groupe, un clan. Je ne crois pas à la plupart des clivages qui sont généralement avancés dans la discipline. En fait je suis très « centriste », je crois à la pluralité, à la problématique, au questionnement. Quand il y a une question, on cherche des méthodologies, des démarches appropriées à la question. C'est pour ça que dans le labo il y a des gens qui utilisent plus des méthodes proches de la sociologie, de l'anthropologie, et d'autres qui sont plus proches des statistiques.
- 18 **C. P. :** Dans le pluralisme, on avance sur une voie différente des autres, tout en s'inscrivant dans des courants généraux de la recherche. On n'a pas d'exclusives. On ne s'enferme pas dans un dogmatisme.
- 19 **N. M. :** Il y a un côté exploratoire. La théorie est toujours présente, mais les théories ne sont pas fixées d'avance. On ne veut pas d'un marquage qui ne soit pas en construction.
- 20 **C. P. :** Si on a écrit ces textes, c'est aussi qu'on est parti d'un certain nombre de points d'aboutissement des recherches des uns et des autres. Par exemple, en 1984, la question des « stratégies » avait été introduite par les recherches sur les pays en voie de développement, par celles de l'équipe rurale. Ça venait d'une continuité, de quelque chose qui avait traversé beaucoup de recherches du laboratoire - et ça participait d'un courant, de remises en cause qui traversaient l'ensemble des sciences sociales - la nécessité de revenir avec plus de force sur les acteurs, par rapport à quelque chose qui avait été bloqué par le structuralisme.
- 21 Aujourd'hui « Identités spatiales émergentes », c'est à construire, on ne dit pas d'avance si c'est théorisable. L'axe se veut un instrument de progression, à partir d'éléments qui dans des résultats de recherche très disparates font lien à un moment donné et permettent de reposer des questions. Quand on a fabriqué les axes, on a cassé les choses, on a fait le pari que de casser c'était une façon d'être créatifs, de viser le saut qualitatif.
- 22 **N. M. :** Aujourd'hui, l'axe « Identités » représente à la fois l'héritage et le nouveau défi. Il prolonge le labo tel qu'on l'avait imaginé en 1984, autour de son intitulé « Stratégies territoriales et dynamiques spatiales ». Dans cet intitulé, le terme de « dynamiques spatiales » était énorme, ubiquiste. Et donc la construction d'« Identités spatiales émergentes » est au carrefour de deux préoccupations : s'intéresser à certaines dynamiques spatiales, ou à certains espaces, à ceux qui changent brutalement de position. Si le monde est un échiquier de lieux, ce qui nous intéresse, ce sont les cases

qui sont en bascule, en modification rapide de position. Ca nous donne une réduction de notre champ. Et c'est le sens du terme « émergent ».

- 23 D'autre part s'intéresser à la place de l'identité dans ce processus.
- 24 **C. P. :** La construction de l'identité territoriale ne se fait pas dans les limites du territoire, mais elle se fait dans un rapport beaucoup plus large à l'espace, et un rapport d'altérité. Nos recherches antérieures nous avaient montré avec force que derrière toute construction d'identité territoriale, il y a des stratégies d'acteurs qui sont propres et qui font référence à des représentations, à des rapports à l'espace qui sont particuliers. C'est pour ça que je souhaitais qu'on ouvre sur cette notion d'identité « spatiale », plutôt que de se renfermer sur le « territoire ». Ca ne veut pas dire que ça ne conduit pas à comprendre mieux la production de l'identité des territoires, de leurs particularités, de la façon dont ils se positionnent de façon spécifique. Ce qui m'intéresse, c'est de décortiquer par quoi ça passe. Ca passe par des rapports à des espaces plus larges, dans des configurations très variables selon les lieux. D'où l'importance des réseaux et des systèmes de relations.
- 25 **N. M. :** On a fonctionné en partant de l'existant, mais en allant au-delà, en essayant de faire un saut. Tout en s'appuyant sur ce qui s'est fait antérieurement, ces textes sont aussi faits pour rompre : rompre avec des habitudes mentales, et avec des pratiques, des spécialisations enkystées, alors que notre objet est global.
- 26 Par exemple, l'axe « Observatoire du changement métropolitain » bouleverse la pratique de ceux qui s'étaient installés dans une division, des filières : d'un côté on traitait de l'économique, et de l'autre côté on traitait du social. La pratique est cassée : il n'y a plus qu'un seul axe, et des programmes. Mais des programmes, c'est passer, ça doit avoir deux ou trois ans. Et ça « casse » aussi dans le champ théorique, ça oblige à poser des questions qui n'ont pas été posées dans le fonctionnement antérieur, à articuler deux dimensions de l'analyse. L'une et l'autre sont légitimes, par la qualité des travaux faits. Mais à un moment il faut faire un saut qualitatif, par une tentative d'articulation théorique.
- 27 L'axe « Interactions systèmes naturels/systèmes sociaux » concrétise aussi une double rupture. On a abandonné l'idée du domaine, « l'équipe rurale »<sup>2</sup> a accepté son éclatement. Un nouveau groupe a décidé de poser frontalement la question des rapports nature/société, de partir du cœur de la question, et pas des franges, de constituer un axe vraiment interdisciplinaire. On y a aussi mis toute la réflexion épistémologique sur les notions de ressources, paysages, contraintes, etc.
- 28 Bien sûr, tout n'est pas coupé, il y a toujours des passerelles. Et on peut prendre appui sur des objets de recherche qui sont ceux de l'axe « Identités » et même de l'axe « Observatoire du changement métropolitain ». Si on va assez loin dans ce qu'on appelle aujourd'hui écologie urbaine, environnement urbain, on va se retrouver sur la question de la mise en relation des questions de nature avec les sociétés urbaines.
- 29 **C. P. :** Maintenant ce qui se pose à nous, c'est comment mettre en œuvre cette charte. C'est à partir de concepts, de notions essentielles, qu'on organisera des séminaires pour faire le point, voir comment les gens réagissent à ça, comment ça rentre dans leurs problématiques, dans leurs préoccupations. Il faut imaginer concrètement quelles questions transversales mettre en avant pour penser le lien entre les approches, les programmes, et faire travailler les gens : ça, c'est faire fonctionner un axe. Par exemple, comment rentrent-ils dans la question des identités de façon différente - avec

quelque chose qui fédère quand même l'ensemble, le souci d'étudier au présent comment ces identités se construisent ou se reconstruisent.

- 30 Il y a un niveau de mobilisation interne, de réflexions transversales, de questions de fond qui relie des programmes...
- 31 **N. M. :** Travailler les concepts. Traiter ensemble les données, poser le problème de la division du travail, de la propriété sur les données qui parfois rend problématique le fonctionnement collectif, la mise en résonance. Surmonter tout ce qui segmente.
- 32 **C. P. :** Il y a aussi un niveau externe : que ces questions puissent intéresser d'autres, permettre une plus grande ouverture, renforcer les liens que l'on a à l'extérieur.
- 33 **N. M. :** Et nous sommes prêts à publier des textes d'autres labos faits pour un renouvellement, un examen... Cela pourrait inaugurer une nouvelle rubrique de la revue.

Le projet scientifique<sup>3</sup>Axe « Identités spatiales émergentes »Réseaux, territoires et stratégies d'acteurs

- 34 Cet axe de recherche s'inscrit dans le prolongement des grandes orientations développées par le Laboratoire lors de sa création en 1984 : dépasser l'analyse des structures et des effets combinés des facteurs socio-économiques et politiques sur l'espace ; prendre en compte, autant qu'identifier, comme processus générateurs des dynamiques spatiales et de la différenciation des espaces, les stratégies des acteurs et leurs interactions à différentes échelles (locale, nationale, internationale) ; considérer que dans la phase actuelle de restructuration profonde des économies et des sociétés au niveau national et international, la compréhension des réorganisations socio-spatiales passe par la confrontation de recherches portant sur des champs géographiques distincts (rural/urbain) et des pays qui diffèrent par leur position dans l'économie mondiale et leurs systèmes socio-politiques.
- 35 Selon différents angles d'approche, ces recherches ont conduit progressivement à attacher plus d'importance à la question de la production/redéfinition et du rôle des identités spatiales, dans les processus actuels de revalorisation/dévalorisation des espaces, ainsi que dans la constitution de nouveaux cadres transnationaux et de nouvelles formes d'intégration au « système-monde ».
- 36 Les processus de mondialisation et d'internationalisation à l'œuvre aujourd'hui dans la transformation des économies et des sociétés et les profondes mutations qui en sont partie prenante (effondrement du système socialiste à l'Est, libéralisation et ouverture accrue des économies, constitution de nouvelles zones de libre échange en Europe, Amérique du Nord et Asie) assurent une recomposition rapide des espaces dans des directions qui, à différentes échelles, se manifestent par deux grandes tendances : - une aggravation des inégalités et des ségrégations ; - des formes renforcées d'intégration et, simultanément, des processus d'éclatements, des logiques de fragmentation.
- 37 La « survalorisation » et la requalification de certains points de l'espace fortement interconnectés s'accompagnent d'une dévalorisation ou d'une déqualification rapide de certains autres. La constitution de nouveaux cadres transnationaux, qui s'appuie sur une libéralisation des économies et une redéfinition rapide du rôle des États, s'accompagne aussi d'une autonomisation et d'une internationalisation croissantes du « local », qui sont à l'origine de nouvelles formes d'intégration régionale ou de nouveaux espaces-réseaux transcendant le cadre des États et de profondes remises en

cause des anciennes cohérences nationales. Tout ceci concrétise l'émergence de nouvelles identités spatiales.

- 38 Les processus actuels de construction/reconstruction ou d'émergence de ces nouvelles identités ne sont pas dissociables de la façon dont les acteurs réinterprètent les structures et modèles hérités qui caractérisent leur espace d'appartenance. A quelque niveau que ce soit - économique, politique, social, culturel -, ces réinterprétations sont indissociables des systèmes de valeurs et des représentations forgées sur le temps long dans chaque espace, et de la spécificité des contraintes et opportunités à différentes échelles auxquelles sont confrontés les acteurs dans le temps court. Dans un contexte d'internationalisation et de mondialisation croissantes, l'émergence de ces nouvelles identités dépend aussi plus étroitement que jamais de la nature et de l'intensité des interconnexions à différentes échelles dont bénéficie chaque espace et de la configuration géographique de ces réseaux de relations. Les rapports à l'espace d'une société ou de l'une de ses composantes, et les capacités des acteurs à se connecter sur certains réseaux, ou à créer et réactiver certains liens deviennent cruciaux dans le repositionnement et la singularisation des espaces, qu'il s'agisse de réaliser de nouvelles performances économiques, de résister à une déqualification rapide des emplois, ou d'accéder à l'information et aux biens culturels.
- 39 Quels que soient l'échelle de référence envisagée et le type d'espace, les mutations actuelles, qui ont pour corollaire une mobilité accrue des hommes et des capitaux, s'accompagnent en effet d'une complexification et d'une différenciation croissantes des relations entre les espaces. La mobilité du capital et l'extension des échanges (qu'il s'agisse de biens, informations, modèles, etc.) sont à la fois plus massives mais aussi plus sélectives, ce qui contribue à accentuer la qualité différentielle des espaces comme leurs possibilités d'adaptation/reconversion et leurs formes de singularisation. Les restructurations, autant que les situations de rupture ou d'exclusion auxquelles sont confrontées les sociétés, imposent par ailleurs aux acteurs de développer de nouvelles formes de solidarité socio-économique et politique et, dans certaines situations, d'étendre leurs réseaux de relations à des échelles élargies. C'est le cas dans les espaces de pauvreté des grandes agglomérations urbaines, notamment du Tiers Monde, où les populations créent de nouvelles formes d'organisation et de solidarité pour assurer la défense et l'organisation de territoires illégalement appropriés, solidarités qui renforcent la conscience collective d'appartenir à un même espace. C'est aussi le cas, à l'opposé, dans les espaces en voie de requalification rapide, où les impératifs de flexibilité et de concurrence internationale imposent aux entrepreneurs de s'ouvrir rapidement à de nouveaux marchés et de développer des réseaux d'entreprises plus complexes : on ne peut comprendre, par exemple, les formes singulières de repositionnement économique des NPI d'Asie, les nouvelles dynamiques transnationales et la reformulation de l'identité des territoires qui les accompagnent, si on ne prend pas en considération les capacités des acteurs de ces pays à se projeter dans des espaces plus vastes, et à réactiver ou développer des relations pertinentes à l'échelle de l'ensemble de l'Asie-Pacifique.
- 40 Les réseaux de relations qui animent et singularisent les espaces sont ainsi l'objet d'un processus accéléré de dissolution/recomposition - que ce soit dans les situations les plus extrêmes de rupture ou de crise, ou dans des espaces fortement valorisés. Et c'est de la façon dont les acteurs, dans leur propre contexte et au regard de leur mémoire et de leur histoire, sélectionnent et interprètent les informations, modèles ou savoir-faire

véhiculés par ces relations que dépendent en grande partie la différenciation de leurs pratiques et de leurs stratégies, et les formes spécifiques de repositionnement des espaces qui leur sont liées. Aujourd'hui, l'émergence de nouvelles identités spatiales tient fortement à ces phénomènes de médiatisation, à travers lesquels se concrétisent les processus de continuité/rupture propres à chaque espace.

- 41 Penser les formes actuelles de singularisation des espaces demande donc d'attacher plus d'importance aux configurations spatiales et aux échelles de référence à partir desquels les acteurs pensent et mettent en œuvre leurs stratégies, et aux réseaux de relations qui les sous-tendent à différentes échelles. L'attention doit notamment se porter sur les modes de diffusion et de réinterprétation des modèles et représentations qui participent de ces échanges.
- 42 Qu'il s'agisse d'espaces en requalification rapide, ou d'espaces en voie de marginalisation ou en crise profonde, la dénomination/renomination des espaces et l'énonciation de leurs qualités et de la position spécifique qu'ils peuvent être amenés à occuper au niveau local, et dans le champ national et international, deviennent par ailleurs des éléments essentiels du repositionnement des espaces. A un moment d'accélération et de ruptures, où de nouvelles hiérarchisations spatiales se mettent en place, l'accentuation des écarts entre les espaces et les reconversions dont ils sont l'objet bouleversent en effet les cohésions sociales, précipitent la perte des repères identitaires et accentuent la compétition entre les espaces. L'affichage de nouvelles identités territoriales, sous la forme de discours, d'images ou de slogans, devient alors un enjeu essentiel d'affirmation pour consacrer ou enclencher un changement de position relative, créer/recréer un sentiment d'appartenance et assurer l'identification à un territoire, instaurer de nouvelles solidarités et mobiliser autour de nouveaux projets. Cela peut même parfois donner lieu à tout un travail sur la mémoire, destiné à reconformer l'identité d'un territoire par la réappropriation de certains traits de son histoire, comme le montrent par exemple, en France, le développement de nouvelles formes de publications à l'échelle des régions, ou la valorisation/réutilisation du patrimoine architectural ou paysager. Le fait d'être distingué et identifié de l'extérieur, à un moment de renforcement des autonomies locales, de recompositions régionales et d'éclatement des cohérences nationales qui peut aller jusqu'à la perte de dénomination, est un enjeu tout aussi crucial - la force des images et des représentations (cartographiques ou autres) pouvant tout aussi bien contribuer à accentuer le mouvement de revalorisation/dévalorisation des espaces, ou à résister à des phénomènes de marginalisation ou d'exclusion.
- 43 Penser les processus actuels de singularisation spatiale demande donc aussi de mieux étudier la façon dont les acteurs redéfinissent la qualité des espaces dans lesquels ils se trouvent placés, et de reconsidérer les rapports entre le discours et le réel.
- 44 Il faut alors apprécier les formes de diffusion et de réappropriation de discours et modèles mondialisés, qui relèvent en réalité d'un nombre restreint d'archétypes (NPI, technopoles, espaces naturels, etc.), et leur efficacité variable, au regard de la singularité des identités territoriales. A l'inverse, il faut aussi se demander dans quelle mesure la multiplication des discours identitaires ne ferait que recouvrir une uniformisation croissante des pratiques et des stratégies - que ce soit dans le domaine économique, social, ou culturel. En tant qu'instrument de résistance, l'affirmation de nouvelles identités territoriales peut contribuer à ralentir un processus de dévalorisation spatiale. C'est ce qui a été démontré pour le Méjan, par exemple, où la

construction d'une nouvelle identité spatiale, rompant avec les réseaux de relations antérieurs et les limites administratives, a servi à créer la cohésion sociale et l'image forte d'une société locale capable de négocier avec les institutions de développement, de s'opposer aux processus de dépeuplement et d'appauvrissement affectant ce type d'espace, voire de les renverser. C'est aussi dans ces termes que l'on peut interpréter le jeu de discours venus des différentes nations et régions d'Europe centrale pour être incluses dans l'idée d'« Europe », de telle sorte que celle-ci ne soit pas identifiée au seul espace de la CEE.

- 45 Avec des entrées thématiques variées et dans des espaces particulièrement représentatifs des recompositions spatiales actuelles (espaces en situation de rupture et d'exclusion faisant l'objet d'une dévalorisation rapide, espaces métropolitains survalorisés et nouveaux espaces de croissance, nouveaux espaces transfrontaliers et transnationaux), les programmes qui s'inscrivent dans le cadre de cet axe fédérateur s'attacheront à analyser la nature et le rôle des identités spatiales, sous les différents angles évoqués précédemment :
- 46 - tout ce qui, dans le discours et les représentations, sert à qualifier ou requalifier un espace et son échelle d'appartenance, et la façon dont ces dénominations/renominations interfèrent dans les restructurations et les formes spécifiques de repositionnement de ces espaces : sous cet angle, l'accent sera mis sur la production/redéfinition de l'identité des lieux ;
- 47 - tout ce qui, dans les rapports à l'espace d'une société ou d'une de ses composantes, contribue à différencier les pratiques et les stratégies - que ce soit dans le champ de l'économique, du politique, du social, du culturel -, autant que la position singulière d'un espace et son rôle par rapport à d'autres lieux : sous cet angle, l'accent sera mis plus particulièrement sur l'identité spatiale des acteurs, et sur les réseaux qui sous-tendent leurs stratégies ;
- 48 - à un niveau plus général, la déconstruction/reconstruction de l'identité des territoires, c'est à dire la façon dont interfèrent les structures et modèles hérités qui caractérisent un espace dans l'émergence de nouvelles pratiques et stratégies et dans l'affirmation et la singularisation de nouvelles entités spatiales.
- 49 Autour de ces trois grandes questions, il s'agira de mettre en perspective les évolutions constatées dans les différents types d'espaces étudiés, autant que de confronter les approches méthodologiques, avec des chercheurs de différents horizons et disciplines.
- Axe « Observatoire du changement métropolitain » La Région parisienne
- 50 Cet axe de recherche porte sur les structures territoriales et sur les dynamiques différentielles de la Région Parisienne, en tant que région métropolitaine et région capitale. L'analyse des interactions entre changements sociaux et transformations de l'appareil de production est au cœur des préoccupations de recherche des différents membres de cet axe. Il se situe dans le premier des thèmes du PIR-Villes, celui portant sur l'organisation sociale de l'espace, dans ses deux grandes dimensions, celle de la division sociale de l'espace intra-métropolitain d'une part, celle des rapports entre économie et espace régional/métropolitain/local d'autre part.
- 51 Région métropolitaine et région capitale, l'Ile-de-France regroupe le cinquième de la population française, mais quatre cadres sur dix, près de la moitié des emplois de conception-recherche et des secteurs de pointe. Ainsi, la métropole parisienne constitue indéniablement l'un des points-relais du réseau des grandes métropoles

mondiales, le sommet de la hiérarchie urbaine française, mais aussi le pivot du système migratoire national et transnational.

- 52 Plus que sur l'Ile-de-France, c'est sur la Région Parisienne, dans son ensemble, que porteront plusieurs opérations de recherche, puisque des flux de migrations alternantes substantiels sont apparus entre l'Ile-de-France et plusieurs régions limitrophes et que, par exemple, la Zone de Peuplement Industriel et Urbain de Paris, au sens INSEE, déborde les limites administratives régionales au Nord et au Sud.
- 53 A l'échelle intra-régionale, il existe une grande diversité des formes d'organisation territoriale, tant en ce qui concerne la métropole que les espaces périurbains et ruraux. Plus encore, c'est une région au sein de laquelle les contrastes sociaux sont particulièrement accentués. En d'autres termes, elle constitue un excellent terrain d'analyse des polarisations sociales et socio-politiques, de leurs facteurs économiques et des processus qui concourent à leur accentuation ou à leur atténuation.
- 54 Les recherches auxquelles ces thèmes ont donné matière sont si abondantes que la région peut paraître surétudiée, alors que, paradoxalement, cet espace reste mal connu, par carence de travaux de synthèse.
- 55 Au sein de STRATES, deux thèmes ont été particulièrement développés :
- 56 - la différenciation sociale de l'espace, à différentes échelles, par l'analyse de catégories de populations très variées, par la recomposition de types de ménages, de couches sociales, de groupes socio-démographiques et socio-ethniques mais aussi par l'analyse des structures spatiales du parc de logements et des conditions de son occupation,
- 57 - l'évolution du système productif, à travers l'usage que les différents types d'entreprises font des zones d'emploi et de la hiérarchie urbaine et à travers le remodelage du dispositif fonctionnel intra-métropolitain.
- 58 Quelques tentatives de mise en relation de ces champs ont été amorcées. Mais le niveau de convergence et de synthèse, au sein du laboratoire, n'a pas encore atteint un niveau suffisant. La nécessité se fait donc sentir avec force de mettre en synergie travaux et compétences, pour dégager les mécanismes de fond des différentes dynamiques mises à jour : c'est la raison pour laquelle la création de cet Observatoire du Changement Métropolitain s'impose.
- Pour des convergences thématiques
- 59 La compréhension du changement métropolitain ne doit-elle pas se faire par l'étude des rapports entre processus de différenciation sociale de l'espace et de division intra-régionale du travail ? Il importe en effet d'associer davantage les démarches relevant de ces deux champs d'analyse trop souvent séparés, celui de la division spatiale du travail et de la production, avec celui de la reproduction sociale, telle qu'elle se traduit, notamment, dans les formes et les processus de division sociale de l'espace.
- 60 Dans les recherches sur la différenciation sociale de l'espace, une partie des déterminants sont en effet à chercher dans l'évolution du système productif et dans les incidences de cette évolution sur les structures des couches sociales. Réciproquement, pour comprendre les mutations du système productif francilien, il est indispensable de prendre en compte des déterminants sociaux : à témoin les formes d'organisation territoriale qui jouent un rôle d'amortisseur dans les restructurations du marché du travail.
- 61 Il reste plusieurs points d'incertitude. Les notions de territoire, d'organisation et de structuration territoriales, d'espaces et de dispositifs spatiaux, de processus de

métropolisation, ne recouvrent pas toujours les mêmes contenus selon les échelles et les champs d'analyse et l'une des premières tâches de l'Observatoire est donc de faire de ces notions de véritables concepts, par un travail collectif.

- 62 En second lieu, il reste des dimensions qui n'ont pas été suffisamment explorées, jusqu'à présent. Ainsi en est-il de la dimension politique. Celle-ci doit être développée de deux manières complémentaires, d'une part, par les articulations entre genèse des formes d'organisation territoriale et polarisation politique aux échelles locale et subrégionale, d'autre part, par les conditions et les formes d'émergence d'identités politiques régionales.

Pour une appréhension à différentes échelles...

- 63 De manière plus large, la Région Parisienne ne peut s'appréhender qu'à de multiples échelles. La place de la Région Parisienne comme métropole internationale conditionne son organisation interne, donnant en particulier naissance à certaines formes d'organisation territoriale dont l'évolution dépend avant tout des stratégies de firmes internationales, soutenues par des acteurs régionaux et locaux et dont la mise en place concourt à l'accentuation de certaines formes de division spatiale du travail et de polarisation.

- 64 A l'inverse, l'organisation intra-régionale des marchés du travail et du logement a des effets d'envergure nationale et internationale. La métropole parisienne est en effet un pôle migratoire majeur en France. C'est aussi un pôle migratoire international important : ainsi l'image de l'immigration en France est-elle fortement parisienne et influence-t-elle toute la vie politique nationale, y compris dans des zones où l'immigration étrangère présente des caractéristiques tout à fait différentes de celles de la Région Parisienne. De même, le système productif francilien, très orienté vers un petit nombre de secteurs de pointe, a-t-il pris valeur de modèle national.

- 65 Si chacune des approches, chaque démarche thématique permettent de mettre en lumière des logiques spécifiques, l'intérêt - mais aussi la difficulté - réside dans ce qui lie ces différentes approches. Il faut donc, à chaque niveau, développer des liens entre thématiques, mais aussi articuler entre eux les différents niveaux territoriaux (international, régional, local). De telles démarches ont déjà été esquissées à l'occasion de travaux sur les transformations des emplois dans des quartiers parisiens en rénovation, travaux qui renvoient à la concurrence entre habitat et emploi sur ces espaces.

...débouchant sur la qualification des formes d'organisation territoriale

- 66 Les travaux sur la différenciation sociale de l'espace, ceux portant sur le système productif et ses mutations visent à définir l'ensemble des formes d'organisation territoriale, en tant qu'elles font système : la qualification de formes moins typées que les Beaux Quartiers et les espaces de relégation, socialement stigmatisés, est un objectif essentiel, poursuivi depuis plusieurs années.

- 67 L'évolution de ces formes est certes liée à des processus de valorisation/dévalorisation et d'embourgeoisement/« prolétarianisation », mais elle ne leur est pas réductible. Elle dépend aussi du degré d'urbanisation et de l'historicité des clivages sociaux. C'est la raison pour laquelle elle varie beaucoup selon les formes d'organisation territoriale qui correspondent à autant de contextes socio-géographiques (agglomération centrale, espaces périurbains et ruraux).

Stratégies de recherches et choix méthodologiques

- 68 La complexité et l'ampleur des processus à l'œuvre ont conduit plusieurs chercheurs de cet Observatoire à développer des stratégies de recherches sur les espaces métropolitains. Ces stratégies sont, en particulier, fondées sur le développement de traitements quantitatifs de fichiers de grande taille qui permettent d'appuyer sur des connaissances rigoureuses les efforts d'élaboration théorique.
- 69 Ces traitements ont constitué, depuis de nombreuses années, l'une des spécificités des travaux menés sur la Région Parisienne au sein du Laboratoire. Ce choix ne résulte pas seulement d'un souci de rigueur, mais aussi d'une recherche délibérée d'exhaustivité, de précision et d'économie de moyens.
- 70 C'est dans cette perspective que nous avons constitué des bases de données, fondées sur les résultats des recensements de population par commune (depuis 1962), les enquêtes Structure des Emplois pour toute la France au niveau communal (depuis 1969) et sur les résultats électoraux par communes et cantons (depuis 1956).
- 71 Enfin, ces bases de données rétrospectives permettent de mesurer, sur la longue durée, les tendances lourdes d'évolution et de relativiser des retournements de conjoncture parfois un peu trop rapidement annoncés.
- 72 Les différents membres de cet axe ont, en matière de recherches sur la Région Parisienne, des compétences reconnues et sont insérés dans des réseaux d'interlocuteurs institutionnels, aux niveaux régional<sup>4</sup>, national<sup>5</sup> et international<sup>6</sup>. Ils considèrent que leurs acquis théoriques et leur expérience méthodologique sont désormais tels qu'ils prennent le pari de constituer cet Observatoire du Changement Métropolitain.
- 73 En définitive, seul un Observatoire permanent permet de penser à la fois les changements de l'espace parisien dans toute leur complexité et dans toute leur ampleur, mais aussi de spécifier des pans entiers du changement social, économique et politique contemporain en France. Ainsi cet Observatoire doit-il constituer, à terme, un lieu de référence pour comprendre les changements d'autres grandes métropoles, dans des perspectives comparatives intégrant une dimension géopolitique et par une recherche de théorisation sur les grandes métropoles comme nœuds de l'économie mondiale.
- Axe « Interactions systèmes naturels/systèmes sociaux » Echelles, catégories spatiales et problèmes d'environnement
- 74 A l'origine de l'intérêt accru pour l'environnement dans les sciences humaines, il faut incontestablement mettre des enjeux sociaux. La « question de l'environnement » est une question sociale qui bouscule la sphère scientifique. L'aggravation des risques de raréfaction des ressources non renouvelables, l'extension des dégradations à de nombreux milieux du fait des nouvelles technologies et de leur diffusion de masse, la question des déchets et des pollutions ainsi que celle de la santé, sont des problèmes urgents et critiques qui ne seront pas seulement résolus par la découverte de technologies nouvelles. Les enjeux sont donc d'abord politiques, économiques, sociaux, environnementaux... Mais les « problèmes d'environnement » dévoilent des enjeux cognitifs de tout premier ordre par la complexité des questions qu'ils soulèvent. Leur solution implique un progrès des connaissances sur les processus interactifs entre systèmes naturels et systèmes sociaux.
- 75 Des concepts émergent qui doivent être critiqués, réinterrogés, réévalués. Parce que le terme environnement est polysémique, mêlant le sens de « cadre de vie » à celui

d'« éléments naturels », la nécessité d'une clarification sémantique s'impose aux nombreuses sciences mobilisées et plus particulièrement à la géographie qui le compte dans son vocabulaire (Robic dir., 1990<sup>7</sup>). Dans le contexte actuel de réagencement des champs théoriques, de vieux concepts géographiques, - à l'interface entre le naturel et le social -, tels que paysage, site, ressource, contrainte, potentialité, milieu, risque, ... oubliés, sous-estimés, voire rejetés, mais surtout utilisés unilatéralement, retrouvent la valeur heuristique de leur ambivalence. Avec l'hypothèse qu'ils sont des outils cognitifs pour repenser les relations sociétés/natures, ces « concepts mixtes » (Bertrand, 1989), prennent actuellement une place centrale dans les sciences sociales.

- 76 Ainsi les notions de « ressources », « contraintes » et « potentialités » reprennent un sens fort dans les recherches interdisciplinaires (Hubert, Mathieu, 1992). Disqualifiées par l'usage qui en était fait pour justifier l'« aménagement » du territoire et le « déménagement » des sociétés locales, délaissées par la géographie humaine et revendiquées par la géographie physique et les sciences de l'ingénieur, elles sont aujourd'hui passées au crible d'une évaluation critique. Ce sont d'ailleurs des mots-clés du PIR Environnement. Concevoir la « gestion écologique » d'un espace n'implique-t-il pas la connaissance des potentialités, c'est-à-dire le champ des utilisations possibles de certaines ressources sous les contraintes liées aux objectifs qui ont été fixés pour un projet donné, par des acteurs identifiés par leurs stratégies et leurs pratiques ?
- 77 Notion largement utilisée chez les géographes, mais avec des points de vue scientifiques très distincts<sup>8</sup>, le paysage émerge également avec force parmi les concepts d'environnement, en se recomposant comme un objet entre le subjectif et l'objectif, entre la nature visible et l'objet esthétique, patrimonial, symbolique et identitaire. La concurrence évidente pour son appropriation, par les diverses disciplines ou par de nombreux groupes d'acteurs, de la dynamique des espaces lui donne une place privilégiée dans les sciences sociales en tant que concept pertinent dans l'analyse des stratégies des acteurs comme dans celles des représentations sociales de la nature et de l'espace. Les représentations du paysage, liées certes aux cultures propres à chaque couche sociale, mais aussi à ces « cultures de l'environnement » qui se sont forgées dans les histoires particulières des pays, des nations, peut-être même des espaces transnationaux, sont vraisemblablement des instruments-clés de compréhension des différences observées dans les pratiques sociales de la nature, dans les degrés de « conscience écologique » et jusque dans les politiques de l'environnement.
- 78 Récemment redéfini dans « La face de la terre » (Pinchemel, 1988<sup>9</sup>), la notion géographique de « milieu » est un concept global intégrant la « naturalité » et la « spatialité » (l'espace organisé par les sociétés). Controversé en géographie pour sa trop forte connotation de géographie physique et ses difficultés d'application dans la géographie théorique, il est de plus en plus utilisé dans les recherches interdisciplinaires sur l'environnement, parce qu'on y voit un équivalent plus ouvert du concept d'écosystème. Le retour à une pensée de la ville comme milieu, où la densité, la morphologie et les catégories sociales seraient réassociées non seulement à l'environnement sonore, à la qualité de l'air, aux espaces verts et aux arbres, mais aussi au confort climatique, aux paysages, à la faune urbaine... fait son chemin.
- 79 Quant au terme de risques, surtout utilisé par les géographes physiciens (« risques naturels »), sous la pression de l'écologie politique et de l'idée du « contrat naturel », il ne cesse de se charger d'une dimension sociale. C'est que les types de risques qui interpellent la recherche (érosion à l'échelle de régions entières, salinisation des sols,

pollution, eutrophisation des eaux, avalanches, inondations, risques de séismes, risques alimentaires et de santé, etc.) sont liés à ce qu'on appelle traditionnellement l'action de l'homme, c'est à dire aux systèmes productifs, aux politiques de construction, de localisation des logements et des industries et, plus généralement, aux politiques d'aménagement du territoire ainsi qu'aux comportements économiques et sociaux des acteurs et aux systèmes de pouvoirs. L'émergence de la notion de risque va de pair avec la remise en cause de la capacité des États à prévenir les catastrophes qui sont souvent de leur fait, à protéger et à transmettre ce qui a de plus en plus valeur sociale de patrimoine.

- 80 Les problèmes d'environnement réactivent aussi des questions de méthode qui sont au cœur de la discipline. Il en est ainsi de l'articulation et de l'intégration des échelles auxquelles se produisent les phénomènes et des emboîtements (macro, méso, micro) de leurs relations. La modélisation des interactions entre phénomènes différant par leur nature, par leur échelle d'occurrence et par leur pas de temps, comme par exemple les effets de pratiques agricoles au niveau de la parcelle sur un écosystème fluvial, est un véritable défi méthodologique. Les réflexions en cours sur l'intérêt des Systèmes d'Information Géographiques pour résoudre de tels problèmes le révèlent. L'idée d'observatoire permanent des changements écologiques, économiques et sociaux retrouve, en un sens, le paradigme originel de la Géographie (la relation Homme-Nature), mais il le concrétise en le transformant en un enjeu de méthode : celui de formaliser ces relations dans des modèles multi-acteurs dans l'espace et dans le temps. Ceci explique aussi le retour critique et constructif à la monographie locale comme base de cette modélisation.
- 81 La mise en place des recherches sur l'environnement stimule la réflexion sur la pertinence des catégories spatiales et des découpages définis dans d'autres logiques de recherche ou d'action. Certains problèmes graves d'environnement (comme l'accident de Tchernobyl ou la pollution des nappes phréatiques) font voler en éclat les limites et les découpages qui ont une légitimité dans l'analyse des dynamiques spatiales pensées du point de vue social. Quelle valeur peut-on accorder aux frontières continentales, nationales, régionales et communales, pour évaluer l'extension et les effets de tels phénomènes ? Compte tenu de la grande variabilité des échelles auxquelles s'appréhendent et se produisent les problèmes d'environnement, que faire des distinctions entre rural et urbain, ou entre pays du Nord et du Sud ? Des catégories éprouvées dans d'autres champs théoriques, comme celles d'espaces ruraux, périurbains, de faible densité, à fonction agricole, industrielle ou touristique dominante, etc., ou même celles de villes, de technopoles, région... résistent-elles, face à des systèmes spatiaux définis par les rapports entre les stratégies et pratiques des acteurs individuels et collectifs d'une part et d'autre part les problèmes d'environnement ?
- 82 Les problématiques environnementales débouchent ainsi sur des problèmes de méthode, lorsqu'il faut mettre en relation des paramètres valables dans un découpage et pour une sous-discipline (des mesures d'érosion dans un bassin versant pour la géographie physique) qui ne coïncident pas avec ceux qui ont un sens pour d'autres variables (les pratiques techniques dans l'exploitation agricole ou la politique de l'eau dans la commune ou le canton pour la géographie rurale). Ceci explique l'intérêt porté, dans les recherches sur l'environnement, pour les techniques du carroyage ou de l'échantillon spatial, c'est à dire pour des découpages neutres, sans a priori sur l'échelle

des relations entre les phénomènes dont on cherche à savoir s'ils sont liés. Ces problèmes peuvent même conduire à créer de nouveaux découpages et de nouvelles catégories spatiales. « Territorialiser » l'environnement comme le préconise Georges Bertrand<sup>10</sup>, c'est tenter de repérer des entités homogènes du point de vue de l'analyse interactive des faits sociaux et des faits naturels, c'est identifier et désigner des ensembles spatiaux d'interfaces entre systèmes naturels et sociaux. Face à un discours social qui va plus vite que le discours scientifique, il est ainsi urgent de se demander ce que signifie la montée du terme « écologie urbaine », employé dans un sens totalement nouveau (Colloque Mions, 1992), et si des catégories comme « écosystèmes urbains », « écosystèmes ruraux », « écosystème d'un périmètre d'irrigation »... ont une pertinence théorique.

- 83 Les enjeux scientifiques qui s'attachent à une question à la fois très large et très finalisée, - comment améliorer la qualité de la vie des habitants de « la face de la terre » et la « gestion de leur environnement » -, revalorisent des champs de recherche de nature transversale où la géographie, « science sociale des territoires », a un rôle important à jouer. Même s'ils requièrent un renversement de problématique, certains de ces thèmes ont une transversalité limitée et sont dans le prolongement de recherches déjà travaillées dans les disciplines que l'intitulé « espaces, sociétés, territoires » regroupe. Il en est ainsi de l'étude des relations entre les politiques d'aménagement et les politiques d'environnement traditionnellement pensées comme des politiques dissociées. Le concept de territoire, l'analyse des stratégies territoriales, permettent de décrypter, voire de « retrouver la dialectique perdue entre l'environnement et l'aménagement » (Bertrand, 1992). Il s'agit en effet d'affirmer, comme nos travaux ont déjà commencé à le faire (cf. rapport d'activité, résultats du programme de coopération internationale Luginbühl), l'ancrage des questions d'environnement dans l'aménagement du territoire. Les politiques de l'environnement doivent être analysées par rapport aux différentes catégories spatiales, du local au global, de la commune à l'Europe, et en les confrontant aux périmètres d'aménagement. Ceci suppose un effort de définition de critères spécifiques environnementaux à intégrer dans les évaluations des territoires et dans les dynamiques spatiales, débouchant sur des cartographies de types d'espaces classées selon la qualité de gestion de l'environnement. Il s'agit aussi de montrer qu'il existe des cultures de l'environnement façonnées à différentes échelles, locale, régionale, nationale, internationale, et tenter de les comparer. Sur tous ces thèmes, la géographie peut, avec d'autres sciences sociales, contribuer par des apports spécifiques à la nécessaire intégration de la dimension de l'environnement dans l'analyse des dynamiques spatiales.
- 84 Encore plus transversales, certaines questions rendent incontournable l'interdisciplinarité entre les sciences sociales et les sciences naturalistes et exigent leur intervention conjointe. Elles offrent ainsi une opportunité historique de réarticulation, à l'intérieur même de la discipline, des branches de la géographie physique et de celles de la géographie humaine qui ont fonctionné de façon dissociée jusqu'à une période récente, y compris sur les problèmes d'environnement (Mathieu, 1991). Des tentatives de mise en pratique d'un paradigme d'interface ont déjà été expérimentées, chez les géographes ruralistes, autour de quelques thèmes : celui de l'aménagement rural et de l'histoire de l'environnement (CIMA-URA 366), celui du rôle des usages du sol, des pratiques et des représentations sociales sur la gestion écologique des ressources (URA 142 et 141 ; URA 142 et Laboratoire de géomorphologie

de Paris VII). Ces efforts doivent être approfondis et théorisés. En revanche, des thèmes sur l'environnement urbain comme ceux de la qualité de la vie, des risques naturels à prendre en compte en milieu urbain, intéressent peu les géographes qu'ils soient « urbains » ou « physiiciens » (Mathieu, 1992). Ils n'ont pas encore donné lieu à des pratiques interdisciplinaires entre géographes (la climatologie associée à la géographie urbaine par exemple), alors que leurs savoirs mis en commun déboucheraient vraisemblablement sur des progrès qualitatifs décisifs.

- 85 Cependant, même si du point de vue de la discipline, cette réarticulation a un caractère prioritaire, il faut reconnaître que la plupart des questions de recherche posées par l'environnement requièrent une interdisciplinarité encore plus large. Il est alors important de trouver la juste place des concepts et des savoir-faire en sciences sociales (de la géographie humaine en particulier) dans les problématiques et le travail d'ensemble. En tout état de cause, l'intégration des problèmes d'échelles et de territoires, en liaison avec les stratégies d'acteurs dans les problèmes d'environnement, est un objectif essentiel.
- 86 C'est dans cette problématique générale, qu'ils ont d'ailleurs contribué à forger, qu'un groupe de chercheurs de STRATES inscrit cet axe de recherche qui, dans une large mesure, constitue un prolongement des travaux déjà engagés depuis plusieurs années par les chercheurs de l'équipe « Systèmes de pouvoirs et dynamique des espaces ruraux » dans les domaines de l'environnement, du paysage et de l'aménagement du territoire<sup>11</sup>, sans qu'ils soient allés jusqu'à un affichage explicite et distinct.
- 87 Mais la mise en œuvre d'une telle problématique exige qu'on la traite frontalement en surmontant la coupure entre les études urbaines et rurales, en remettant en cause la spécialisation spatiale héritée des chercheurs sur les « PVD », les « pays de l'Est », la France, la CEE, etc., en conduisant parallèlement une réflexion épistémologique constante. C'est pourquoi il a été décidé d'en faire un axe de recherche autonome. L'objectif est alors de mettre en question quelques « problèmes d'environnement » impliquant une plus ou moins grande interdisciplinarité, en commençant par les domaines où le groupe a déjà des acquis, puis en élargissant par transfert de méthodologies éprouvées à d'autres domaines, par exemple l'« environnement urbain ». Ceux-ci seraient traités de manière expérimentale et de façon à mettre en évidence les intersections entre ces problèmes et la problématique globale du Laboratoire. En effet les chercheurs de STRATES engagés dans ce domaine ont toujours affiché - et continueront de le faire - en tête de leurs analyses le rôle des acteurs collectifs dans la gestion de l'environnement et des paysages, à travers notamment les « stratégies territoriales » et la « dynamique des espaces », termes principaux de l'intitulé du Laboratoire.

---

## NOTES

1. Rappelons qu'au CNRS, les unités de recherche sont constituées pour quatre ans. Au-delà, ce n'est qu'après examen sévère des résultats de recherche et du nouveau projet

scientifique qu'elles peuvent être ou non reconduites. Le laboratoire STRATES est issu du « Laboratoire de géographie humaine » constitué en 1969. Depuis sa création, il a connu deux restructurations importantes, en 1984 - qui s'est accompagnée d'un changement d'intitulé - et en 1992. (Voir en troisième de couverture le nouvel organigramme du laboratoire.)

2. Qui existait comme groupe depuis 1969.

3. Cf. *Activités 1989-1992, Projet 1993-1996*, STRATES, URA 142, Paris, CNRS/Université Paris I.

4. Des contrats et des expertises ont été menés pour la Direction Régionale de l'Équipement de l'Ile-de-France, l'IAURIF, la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt ; d'autres formes de coopération sont en cours avec le Conseil Economique et Social de la Région Ile-de-France (CESRIF) et le Comité Régional d'Information Economique et Sociale (CRIES) qui lui est associé, ainsi qu'avec la Direction Régionale de l'INSEE.

5. Plusieurs membres de cet axe participent au GIP-RECLUS, au réseau Socio-économie de l'habitat (Ministère de l'Équipement), au réseau EuroPolis et au GDR AGRAL. Les contacts sont étroits avec la DATAR, le Plan Urbain et le Plan Construction-Architecture, le Comité de Décentralisation, le Commissariat Général du Plan.

6. Réseau franco-britannique « Innovation, technopoles et aménagement du territoire » sous l'égide du CNRS et de l'Economic and Social Research Council (ESRC) britannique ; réseau Paris-New-York-Tokyo sous l'égide du Social Science Research Council américain.

7. M-C. ROBIC, J-M. BESSE, Y. LUGINBÜHL, M-V. OZOUF-MARIGNIER, J-L. TISSIER, 1990, *Les géographes français entre milieu et environnement*, Paris, GEOMEDIA/Épistémologie et Histoire de la Géographie (CNRS/Paris I), Secrétariat d'Etat à l'Environnement, SRETIE, 276 p.

8. Cf. les différences de statut théorique accordé à la notion de paysage chez Augustin BERQUE, Georges BERTRAND, Jean BOMER, Yves LUGINBUHL, Jean-Paul METAILE, etc.

9. P. et G. PINCHEMEL, 1988, *La face de la terre : éléments de géographie*, Paris, A. Colin, Collect. U, 519 p.

10. C. et G. BERTRAND, 1992, « Territorialiser l'environnement, un objectif pour la géographie », *GEODOC* n° 37, CIMA-URA 366, CNRS, Institut de Géographie, Université Toulouse le Mirail.

11. C'est en effet d'abord chez les ruralistes que le glissement de problématique de « rural à l'environnement » ainsi que la nécessité d'une pratique interdisciplinaire se sont le plus tôt manifestés. Le poids de l'usage agro-sylvo-pastoral des sols, l'importance accordée aux analyses micro-régionales et l'intérêt porté aux politiques d'aménagement des espaces ruraux et à la politique d'environnement sont sans doute les raisons de cette avance. Dès 1980, certains chercheurs de l'équipe (Nicole Mathieu et Marie Claude Guerrini, puis à partir de 1985 Yves Luginbühl) ont mené des opérations dans le cadre des programmes PIREN ou des réflexions sur le sens de la montée de la question d'environnement et sur la place qu'y ont les géographes, et les relations entre politiques d'environnement et politiques d'aménagement à l'échelle européenne.

---

## RÉSUMÉS

Pour comprendre comment une communauté scientifique chargée de passé continue à rester créative, il est important de se référer à des textes autour desquels elle s'organise. Trois « axes de recherche » qui ont permis de poser de nouvelles questions lors de la restructuration du laboratoire STRATES l'an dernier sont ainsi présentés : outils de mobilisation interne, ils se veulent aussi appels à confrontations, à ouverture sur l'extérieur.

*Three intellectual axes for a research center (presented by Nicole Mathieu and Catherine Paix.)*

To understand a lab with its own past, its change and creativity, it is important to refer to texts which sustain its dynamics. This paper is a presentation of the main questions underlying the diverse research programs of Strates for the forthcoming years. As a chart for the mobilization of its members, these texts also claim to be an invitation for intellectual exchanges with other researchers.

## INDEX

**Mots-clés** : politique de la recherche, Problématique, Pratiques de recherche, Recherche collective

**Keywords** : research policy, Problematics, Research practices, Collective research

## AUTEURS

### NICOLE MATHIEU

Directeur de recherches au CNRS, elle est directrice de l'URA STRATES. Avec une spécialisation de géographie rurale et sur les problèmes dits d'environnement, elle s'attache à promouvoir une conception de la recherche donnant une valeur heuristique à l'expression de la subjectivité, aux pratiques collectives, à l'interdisciplinarité.

### CATHERINE PAIX

Chargée de recherches au CNRS (STRATES), elle travaille sur les pratiques et les stratégies des entrepreneurs de deux NPI d'Asie (Taïwan et Singapour), et leur rôle dans le repositionnement et les formes actuelles d'expansion de ces pays en Asie-Pacifique, en prenant en considération toutes les dimensions qui leur sont sous-jacentes (socio-historiques, politiques, culturelles et spatiales). La singularité des comportements économiques des acteurs est tout particulièrement abordée dans ses rapports à la reformulation des identités et aux réseaux de relations propres à la diaspora chinoise.